



LES PLANTES GRIMPANTES

Cette **expérimentation a été lancée en 2015, au parc départemental du Sausset, aux abords de l'Étang de Savigny**. Elle a pour but de **mieux comprendre les comportements de cinq associations de plantes grimpantes** (Lierre, Chèvrefeuille, Houblon...), dans des conditions contraintes, notamment en absence d'irrigation et en utilisant des ressources renouvelables pour le substrat. Il s'agit également **d'identifier une alternative aux murs végétalisés, dispositifs gourmands en eau, en fertilisants et en entretien**.

Le choix de ne pas arroser a engendré une mortalité d'une partie des plantations dès la première année, seules les mieux adaptés ont résisté, donnant déjà des informations sur les besoins en eau. Cet écueil a fait apparaître les limites d'une telle expérimentation.

Suite à ces résultats et pour réinvestir ces connaissances, un **nouveau projet d'expérimentation** est en cours dont l'ambition est d'habiller **le mur de la maison du Sausset sans apport de terre végétale, en créant des sols fonctionnels et en accueillant de la biodiversité**.

En effet, afin de répondre à la commande d'habillement du mur, la végétalisation des murs en hors sol utilise des plantes ornementales, des matériaux non renouvelables (terre végétale, argile,...) ainsi que des intrants et un système d'arrosage à l'eau courante. Ces retours d'expérience ne permettent pas de répondre aux objectifs de développement durable et d'accueil de la biodiversité recherchés par la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité.

L'ODBU cherche à se questionner sur les modalités de mur permettant une **végétalisation de plantes spontanées la plus optimale possible et un recyclage des matériaux**. Plusieurs objectifs sont ainsi recherchés dans ce cadre là :

- utiliser des plantes locales adaptables
- accueillir une biodiversité locale
- végétaliser sans fertilisation chimique
- arroser avec l'eau de pluie
- utiliser un substrat écologique, non issu de terre végétale et pouvant participer au recyclage des matériaux en circuit court (issus du parc).



L'expérimentation fait varier :

- d'une part, des associations de plantes grimpantes mélangeant espèces spontanées/espèces cultivées, espèces persistantes/espèces caduques, afin de répondre à l'objectif d'habillement du mur ;
- d'autre part, le type de matière organique afin de répondre à l'objectif de recyclage de matériaux en circuit-court. Le substrat sera constitué de **ballast issu des voies ferrées et de matière organique issue du parc départemental du Sausset.**

Chaque module sera répliqué au minimum trois fois pour des raisons de rigueur statistique.

Dès 2019, vous pourrez ainsi profiter d'un mur esthétique à la maison du parc.

Tous les résultats et documents issus de ces expérimentations sont consultables sur le [REVES](#), Ressources pour un Environnement Vert en Seine-Saint-Denis, destinées aux professionnels.

Pour toute information, contacter l'ODBU :
odbu@seinesaintdenis.fr